

## EXAMENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

### PROCESSUS DE CORRECTION ET DE PRODUCTION DES RAPPORTS

#### **Examens de la Nouvelle-Écosse – vue d’ensemble du processus de correction et de production des rapports**

Cette demande de révision des résultats de l’examen a pour but de vérifier les scores donnés dans le rapport individuel de l’élève. Par contre, le score attribué suite à la révision n’affecte pas la note finale donnée sur le bulletin scolaire.

Les sujets de rédaction des Examens de la Nouvelle-Écosse et les questions à réponse construite sont corrigées par des enseignants représentant les diverses régions acadiennes, lors des sessions de correction centralisées. Les questions à réponse choisie sont corrigées électroniquement au Ministère. Les rapports individuels des élèves sont rendus disponibles dans le système *Info-Élèves* aux écoles et ensuite distribués aux élèves et aux parents/tuteurs. Les résultats provinciaux, ceux du conseil scolaire et ceux des écoles sont affichés sur le site Web de *l’Évaluation du rendement des élèves* à [plans.ednet.ns.ca/results](http://plans.ednet.ns.ca/results).

#### **Examens de la Nouvelle-Écosse – procédures pour demander la révision du résultat**

- L’élève ou le parent/tuteur peut demander à la direction de l’école la révision de la correction d’un examen corrigée au niveau provincial, en tenant compte des délais indiqués au tableau « Demande de révision : étapes chronologiques » à la page suivante.
- La direction de l’école explique à la personne faisant la demande que le cahier de l’élève ne lui soit pas accessible. La direction explique la raison de cette restriction : les examens sont sécurisées et le cahier d’examen de l’élève lui-même ne contient aucune indication sur la correction qui a été faite (toutes les corrections sont faites à l’aveuglette). La direction transmet aussi les informations suivantes sur la demande de révision :
  - Les sujets de rédaction et les questions à réponse construite sont corrigés par des enseignants lors de sessions de correction centralisées. Les questions à réponse choisie en lecture et en mathématiques sont corrigées électroniquement au ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance. Les rapports individuels des élèves sont rendus disponibles dans *Info-Élèves* aux écoles par la suite.
  - Les procédures utilisées lors de la correction de l’examen rendent la correction fiable, exacte et juste.
  - Le résultat de la demande de révision sera définitif et le nouveau score remplacera le score antérieur dans le rapport d’évaluation, même si ce nouveau score est plus faible que le score initial.
- La direction fait ensuite signer le formulaire de demande de révision à l’auteur de la demande, à l’endroit désigné, pour confirmer la demande et indiquer l’acceptation du fait que le résultat de la révision sera définitif. Ensuite, la direction fait parvenir la demande au coordinateur des évaluations du conseil scolaire.
- Le coordinateur des évaluations du conseil scolaire avertit le coordinateur concerné à *l’Évaluation du rendement des élèves* qu’il va envoyer la demande par télécopie ou par courriel. Le coordinateur de *l’Évaluation du rendement des élèves* s’assure que la demande est reçue au ministère et que l’on assure rapidement le suivi nécessaire.
- La correction de l’examen est révisée par un groupe de trois enseignants spécialistes. Le score fixé par ce groupe est sans appel, même si ce score est plus faible que le score initial.
- *l’Évaluation du rendement des élèves* renvoie le résultat de la révision à la direction de l’école (par courriel, avec copie conforme au coordinateur des évaluations du conseil scolaire) dans les délais prévus pour chaque évaluation. Le rapport initial est remplacé par le rapport révisé sur *Info-Élèves*.
- La direction de l’école fait parvenir le résultat de la révision à la personne qui en a fait la demande, en tenant compte des délais prévus pour cette évaluation.
- La direction de l’école s’assure que *Info-Élèves* est mis à jour avec le nouveau rapport.

## Demande de révision : étapes chronologiques

Étape	Déla
L'élève ou le parent/tuteur fait une demande de révision de la correction à la direction de l'école	4 semaines après la diffusion des résultats individuels des élèves
La direction fait parvenir les demandes au coordinateur des évaluations du conseil scolaire	6 semaines après la diffusion des résultats individuels des élèves
Le coordinateur des évaluations du conseil scolaire fait suivre la demande au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	7 semaines après la diffusion des résultats individuels des élèves
Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance fait parvenir le résultat de la révision à la direction	9 semaines après la diffusion des résultats individuels des élèves
La direction fait acheminer le résultat de la révision à l'élève ou le parent/tuteur	10 semaines après la diffusion des résultats individuels des élèves
La direction met à jour le dossier de l'élève	10 semaines après la diffusion des résultats individuels des élèves

Veillez noter que les dates limites des demandes de révision des résultats seront envoyées aux directions d'école au moment où les résultats individuels des élèves seront affichés dans *Info-Élèves*.

# Demande de révision des résultats de l'Examen de la Nouvelle-Écosse

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Nom de la direction : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone de l'école : \_\_\_\_\_

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_ Je suis :  le parent ou tuteur *ou*  l'élève

## Examens de la Nouvelle-Écosse

2014–2015 Nova Scotia Examination: English 10 – January 2015

2014–2015 Nova Scotia Examination: English 10 – June 2015

Examen de la Nouvelle-Écosse de 2014–2015 : Français 10 – *aucun rapport produit en 2014–2015*

Examen de la Nouvelle-Écosse de 2014–2015 : Français 10 – *aucun rapport produit en 2014–2015*

Examen de la Nouvelle-Écosse de 2014–2015 : Mathématiques pré-emploi 10 – janvier 2015

Examen de la Nouvelle-Écosse de 2014–2015 : Mathématiques pré-emploi 10 – juin 2015

Examen de la Nouvelle-Écosse de 2014–2015 : Mathématiques 10 – juin 2015

## Révision de

lecture

écriture

mathématiques

reading

writing

## Confirmation de la demande

Cette demande de révision des résultats de l'examen a pour but de vérifier les scores donnés dans le rapport individuel de l'élève. Par contre, le score attribué suite à la révision n'affecte pas la note finale donnée sur le bulletin scolaire.

J'ai parlé à la direction de cette demande, et j'ai été mis au courant des mesures mises en place qui garantissent que la correction de l'examen est juste et précise. Je comprends que je ne recevrai pas la copie de l'examen qui sera réévaluée et que je n'aurai pas la possibilité de voir la copie de l'examen qui sera réévaluée. J'ai aussi été informé que les résultats de cette demande de révision seront finaux et que ces nouveaux résultats remplaceront les résultats d'origine, même si le nouveau score est inférieur. Cette demande sera soumise à la consultante en évaluation dans les délais communiqués à la direction d'école.

## Personne soumettant la demande de révision

Nom (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Direction de l'école

Nom de la direction : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Courriel de la direction de l'école : \_\_\_\_\_

1. Informez votre conseillère en évaluation de cette demande
2. Télécopiez ce formulaire à votre conseillère en évaluation
3. Conservez la copie originale du formulaire de demande de révision à l'école afin de la joindre à la copie révisée du rapport